

Les usages du cannabis en France permettent-ils sa légalisation ?



Différentes substances à base de cannabis, Kindel Media

Alexia BECIC
Louna NOGUEIRA
Emeline ROLLAND

Mme PICARD

Année 2021-2022

Sommaire

I. Pourquoi la légalisation fait-elle débat ?	4
1) Depuis quand en parle-t-on ?	4
2) La dépénalisation	5
3) Un débat de société	8
II. Les différents usages du cannabis permettent-ils sa légalisation ?	11
1) Les usages industriels	11
2) Les usages médicinaux	12
3) Les usages récréatifs	13
III. Qui sont les Français favorables à la légalisation du cannabis ?	15
1) Vision globale de la population française	15
2) Le militantisme et la lutte associative	16
3) Les consommateurs du cannabis thérapeutique	17
IV. Et si demain la France légalisait le cannabis ?	19
1) L'exemple du Canada	19
2) Du point de vue juridique ?	20
3) Du point de vue économique ?	21
CONCLUSION	23
BIBLIOGRAPHIE	24
ANNEXES	26
Grilles d'évaluation de la fiabilité d'un site Internet ou d'une ressource en ligne	26

Introduction

À l'approche des élections présidentielles de 2022 en France, les candidats commencent à dévoiler les grandes lignes de leurs programmes. En dehors de cela, ils se doivent de se positionner sur les sujets de sociétés qui font l'actualité pour s'imposer devant l'opinion publique. Après le rejet par le Conseil Constitutionnel de la question prioritaire de constitutionnalité déposée par les défenseurs d'un marché plus ouvert la semaine dernière et la nouvelle loi interdisant la vente des fleurs de chanvre votée fin 2021, les différents partis visant l'élection présidentielle se sont empressés de réagir. Si d'un côté le parti Europe Écologie-les Verts portés par Yannick Jadot s'est indigné d'une telle décision, d'autres candidats connus pour leur soutien de la prohibition du cannabis, comme Valérie Pécresse n'ont pu que supporter le choix du Conseil constitutionnel.

À l'image de ces réactions, la question sur la légalisation du cannabis a toujours été le sujet de vifs débats. Cette plante qui est en réalité une variété de chanvre est considérée comme une substance illicite depuis la loi du 31 décembre 1970. Cette mesure avait été mise en place par le gouvernement français face à une forte hausse des usages récréatifs du cannabis. Il s'agissait de lutter contre la toxicomanie et le trafic grâce à une politique de répression. Effectivement, les composants de cette plante, les cannabinoïdes, comme le THC et le CBD agissent sur l'organisme comme un psychotrope et peuvent se transformer en addiction par la même occasion. Les effets seront différents selon le taux de présence de chaque molécule et le mode de consommation, et c'est pour cette raison que des dérivés ont vu le jour : en plus d'exister sous forme d'herbe ou de résine, il est par exemple possible d'extraire le CBD du cannabis pour en faire des huiles.

Aujourd'hui, la possession et la consommation du cannabis et ses dérivés est pénalement répréhensible. Cependant, la France reste l'un des pays en Europe avec le plus grand nombre de consommateurs de cannabis, sur lesquels la prohibition n'a plus vraiment d'effets. C'est pour cette raison, en plus d'autres arguments concernant les usages de ce psychotrope, que les partisans à la légalisation du cannabis sont de plus en plus nombreux. Cette idée est désormais un débat de société qui suscite beaucoup de questions et divise l'opinion publique. Beaucoup de paramètres entrent en jeu dans la légalisation du cannabis, ne serait-ce que pour savoir quelles formes de ce dernier pourraient être autorisées, ou alors simplement dépénalisées.

Il paraît donc pertinent de se demander si les usages du cannabis en France permettraient sa légalisation. Pour cela, il est intéressant de se demander dans un premier temps pourquoi ce débat divise autant et dure depuis si longtemps. Ensuite, il s'agit d'observer les différents usages qui peuvent être faits du cannabis et qui seraient les Français prêts à le légaliser. Enfin, l'observation de quelques études permet de donner une idée de ce qu'il adviendrait de la société si les partisans obtenaient finalement ce qu'ils voulaient.

Nuage de tags



Corpus de documents

I. Pourquoi la légalisation fait-elle débat ?

1) Depuis quand en parle-t-on ?

Document 1 (primaire) : Extrait de *Le cannabis en France. Totem ou tabou ?* François Beck, Ivana Obradovic

"Historiquement, la loi de 1970 visait d'abord à répondre au problème causé par l'héroïne. Elle instaurait un statut ambigu de l'usager, considéré à la fois comme malade (victime de son propre usage) et comme délinquant (auteur d'un délit passible de prison), puisque la loi prévoyait une alternative sanitaire permettant d'éviter les poursuites pénales à condition de se faire soigner. Dès les premières années, les services de police, de gendarmerie et les magistrats ont souligné les difficultés pratiques d'application de la loi de 1970 : le débat sur la dépénalisation du cannabis a émergé en France dans le sillage de ces critiques, avant de resurgir avec vigueur dans la période de forte diffusion du produit (années 1990-2000). Il connaît un nouvel essor depuis la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au problème mondial de la drogue qui s'est tenue en avril 2016 et dans le contexte des évolutions internationales récentes.

Cette controverse est particulièrement vive en France, où les partisans et les détracteurs d'une réforme s'opposent farouchement, dans un contexte de brouillage des termes du débat public : certaines voix plaident pour une dépénalisation de l'usage, voire de la détention de petites quantités destinées à l'usage personnel, qui permettrait, selon eux, de rendre la consommation moins transgressive et donc à la fois moins attractive et mieux contrôlable ; pour d'autres, la dépénalisation pourrait être perçue comme un relâchement, au risque d'aggraver les maux liés à l'usage du produit, qui sont aujourd'hui de mieux en mieux connus. La notion de dépénalisation utilisée dans le débat public est souvent mal comprise, d'autant qu'elle ne renvoie pas à une définition consensuelle. Elle décrit avant tout un processus de décision politique consistant à sortir une infraction du champ pénal, en réduisant ou en supprimant complètement les peines prévues (dans les deux cas, la prohibition demeure). Désignée par le terme de décriminalisation dans les pays anglo-saxons, la dépénalisation est souvent confondue avec la légalisation qui, à l'inverse, implique l'octroi d'une liberté, qui peut être contrôlée par l'État. Il est frappant de constater que les preuves et les connaissances scientifiques sont encore largement ignorées dans ce débat public."

[Source](#)

A) La démarche de recherche

En choisissant de nous questionner sur la légalisation du cannabis en France, le point qu'il nous a paru important de clarifier de prime abord était le contexte de ce débat et surtout, comment et pourquoi cette idée était née. Les premières recherches ont donc concerné les origines du débat sur la légalisation du cannabis. En cherchant dans la presse

via différents moteurs de recherche, il s'est avéré que les résultats n'étaient pas vraiment pertinents. Alors nous avons changé de cible et nous nous sommes tournées vers des articles scientifiques. A l'aide du moteur de recherche du site CAIRN nous avons choisi des mots-clés liés à l'origine du débat sur la légalisation du cannabis, ce qui a donné des résultats plus ou moins pertinents, mais surtout cet article en particulier.

B) Les critères de sélection du document

Nous avons choisi cet extrait en particulier au sein de l'article pour sa pertinence par rapport à la question que nous nous posons. Effectivement, en plus d'exposer les raisons d'un tel débat, l'explication du contexte permet de comprendre plus globalement l'avènement de ce débat pour la légalisation du cannabis et sa durée dans le temps.

C) Synthèse

Les débats pour la légalisation du cannabis ne datent pas du moment où il a été prohibé, mais de la période où le gouvernement a défini un nouveau statut pour ses usagers : à la fois malades et délinquants. Effectivement, la loi de 1970 propose à partir de là que tout usage de drogues, y compris le cannabis, soit puni, soit par des poursuites pénales soit par des soins pour pallier la toxicomanie de l'accusé. Cependant, la large consommation du cannabis en France n'a pas permis d'appliquer cette loi correctement et les partisans d'une légalisation ont commencé à se faire entendre. C'est alors que le débat a commencé pour ne plus finir. Beaucoup d'idées différentes sur les paramètres de la légalisation en empêchent la mise en place : légaliser ou dépénaliser ? Pour quelles conditions ? Pour qui ? Si l'idée de ne plus prohiber l'usage et la détention de cannabis en a séduit plus d'un depuis la décision du gouvernement en 1970, le débat n'a jamais cessé.

2) La dépénalisation

Document 1 (secondaire) : Le cannabis et la dépénalisation : une réforme arlésienne.
Caroline Simon-Provo, Benoît Le Dévédec.

"Avant de se lancer dans ce débat, un rappel s'impose : contraventionnaliser signifie donner un caractère contraventionnel à un comportement qui, soit n'était pas puni (et donc la répression sera plus importante), soit était puni par un délit ou un crime (la répression sera cette fois moins forte) ; légaliser, c'est aller jusqu'à retirer tout caractère pénalement répréhensible à un comportement autrefois considéré comme infractionnel (abrogation) ; dépénaliser enfin, ne doit pas être confondu avec légaliser malgré sa lettre, car il s'agit plus largement de diminuer les peines encourues ou restreindre les cas de poursuites ou de condamnation. La contraventionnalisation d'un délit ou d'un crime et la légalisation sont donc des dépénalisations, tout comme pourrait l'être la correctionnalisation d'un crime."

Pendant la campagne présidentielle de 2017 et au début du quinquennat, cela a été vu, il a été envisagé de contraventionnaliser l'usage du cannabis, sans modifier le régime applicable pour les autres acteurs du trafic. Cela aurait notamment eu pour avantage de désengorger les tribunaux en diminuant le nombre d'affaires devant faire l'objet d'un jugement correctionnel. En outre, les forces de l'ordre n'auraient plus eu qu'à dresser des procès-verbaux de contravention, sans que leur soient imposées des démarches administratives longues et fastidieuses."

Source

A) La démarche de recherche

Ce document est un extrait d'un article du site Village Justice. Nous cherchions un article parlant de la dépénalisation, car cela nous paraissait un support plus parlant pour comprendre ce débat et les différents arguments mis en avant.

B) Les critères de sélection du document

Ce document nous a paru important dans notre réflexion car il est assez large sur le traitement de la question de la dépénalisation. Il reprend des exemples concrets de la vie sociale et politique. Grâce à ce document, nous avons pu mieux comprendre pourquoi ce sujet fait tant débat. Cette alternative à la légalisation fait autant débat que la légalisation en elle-même alors que nous pensions que cette solution serait majoritairement appréciée puisque c'était un compromis à la légalisation du cannabis.

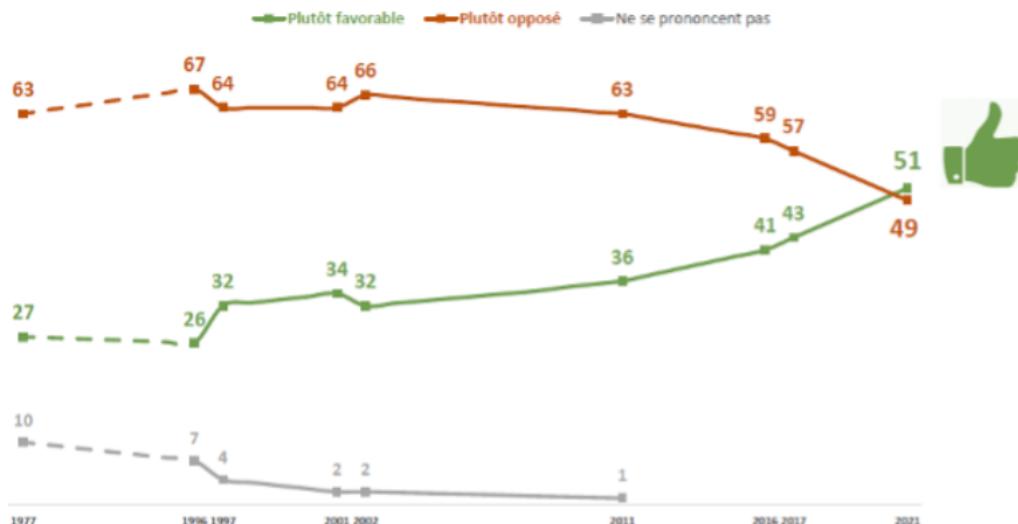
C) Synthèse

Dans ce document, nous avons appris que la dépénalisation serait utile au niveau pratique, principalement pour désengorger les tribunaux et permettre aux policiers de ne pas avoir à faire plein de démarches. Une dépénalisation transformera le crime en délit avec une amende à la clé. Il ne faudrait donc pas que cela apporte un "tourisme cannabique" dans le pays. Si le cannabis était légal, cela pourrait poser problème sur le montant de la vente. Ce document fait une comparaison avec la vente du tabac et les taxes qui composent la majorité de son prix de vente.

Document 2 (primaire) : Dépénalisation du cannabis : la longue marche de l'opinion

Graphique 1. Évolution de l'adhésion à la dépénalisation du cannabis depuis 1977

Question : Vous personnellement, êtes-vous plutôt favorable ou opposé à la dépénalisation des drogues douces comme le cannabis ?
Base : à tous



Source

A) La démarche de recherche

Nous cherchions des articles mettant en avant l'opinion de la population la plus récente, sur la légalisation du cannabis. On nous a conseillé, au vu de notre sujet, de lire cet article appartenant au site de la fondation Jean Jaurès.

B) Les critères de sélection du document

Après avoir lu cet article, nous avons fait plusieurs constats intéressants. Tout d'abord, il aborde le sujet sous un œil politique, ce qui change la vision du sujet que l'on a pu présenter jusque là. Néanmoins, la fondation Jean Jaurès appartient au parti socialiste, il faut donc prendre un peu de recul face aux nombreuses comparaisons des partis politiques. Nous avons également trouvé les données bien chiffrées et bien sourcées ce qui rend l'article très intéressant. Nous avons d'ailleurs choisi de mettre en avant un graphique pour montrer l'évolution de l'opinion de la population face à la question de dépénalisation du cannabis.

C) Synthèse

L'article commence par une comparaison de l'adhésion de la population à la dépénalisation suivant leur opinion politique. Selon eux, les sympathisants de gauche sont les plus favorables, contrairement à ceux de droite. Face à l'inefficacité des forces de l'ordre pour stopper le trafic, les Français seraient majoritairement pour la dépénalisation, voire la légalisation afin que la circulation de cette substance soit mieux contrôlée. Ils veulent donc une vente sous contrôle de l'Etat pour lutter contre le trafic. Selon l'article, le président actuel a évoqué l'inefficacité de la police et sa volonté d'assouplir les répressions, mais a fini par faire un retour en arrière et n'a donc rien changé. Une autre raison pour prôner la

dépénalisation est l'usage médicinal du cannabis. 78% des Français aimeraient un usage thérapeutique et donc contrôlé de cette dite drogue.

3) Un débat de société

Document 1 (primaire) : Pour ou contre la légalisation du cannabis | Les 100



Source

A) La démarche de recherche

Nous nous sommes tournées vers différents supports pour varier les points de vue. Pour cela, nous avons écrit "légalisation cannabis" dans la barre de recherche YouTube. Nous avons trouvé plusieurs petites vidéos, des extraits de reportages ou des petites interviews, mais nous cherchions quelque chose de plus large et homogène. Nous nous sommes alors tournées vers la chaîne YouTube CRU. Chaque vidéo traite d'une question faisant débat. Nous avons alors sélectionné leur vidéo sur la légalisation du cannabis.

B) Les critères de sélection du document

Nous avons donc choisi ce document pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il réunit 100 personnes sans distinction d'âge, de sexe, de milieux sociaux, etc. Les personnes répondent de manière libre, c'est une réelle réflexion personnelle. Ceci nous montre alors les différents arguments pour chaque partie. De plus, les personnes interrogées abordent beaucoup d'axes différents, ce qui diversifie l'approche de la question. Pour nous, cette vidéo met en avant l'avis de la population parce qu'au départ ils répondent à la simple question "pour ou contre la légalisation du cannabis ?" puis ils rentrent un peu plus dans les profondeurs de la question sans avoir de pré-requis particulier, ils ne font que donner leur avis. De plus, à la fin de la vidéo, il n'y a pas de conclusion sur s'il faut être pour ou contre la légalisation, la vidéo reste assez neutre.

C) Synthèse

Cette vidéo aborde plusieurs points intéressants. Tout d'abord, les avis sont partagés, très peu tranchent sur la question. Certains sont pour afin de limiter l'économie souterraine, de légaliser pour mieux contrôler, etc. Ils ont également soulevé l'idée du cannabis thérapeutique et tous sont pour son expérimentation et certains ajoutent que le

cannabis à des effets secondaires, mais les "vrais" médicaments en ont aussi. Certaines personnes ont également mis en avant l'effet de l'interdit et de l'adrénaline. Si le cannabis est légal, il n'y a plus le goût du risque lié à la consommation donc cela incitera moins la population à commencer. De plus, la consommation des personnes actuellement relève du problème de santé puisqu'ils sont devenus accro donc la légalisation permettrait de mieux contrôler ses personnes sans inciter les autres puisqu'ils n'ont pas commencé.

Mais nous avons également entendu des personnes qui sont contre parce que cela rendrait la drogue plus facile d'accès et donc inciterait les jeunes à fumer. Certaines personnes pensent aussi que si les dealers ne vendent plus de cannabis, ils se mettront à vendre des drogues plus dures. De plus, la vente de cannabis permet à certains jeunes de gagner de l'argent et légaliser n'arrangerait pas leur situation.

Document 2 (secondaire) : Duel : pour ou contre la légalisation du cannabis ?



Source

A) La démarche de recherche

Nous avons voulu opposer 2 points de vue différents sur la question, sans support particulier. Nous avons écrit "pour ou contre la légalisation du cannabis" dans Google et nous avons regardé tous les résultats proposés et nous sommes arrivées sur cette vidéo de Brut.

B) Les critères de sélection du document

La vidéo met en opposition 2 points de vue comme nous voulions, mais avec une dimension politique puisqu'à gauche, il y a une député LREM et à droite, la maire de Marseille. Nous avons alors trouvé intéressant de mettre en avant le débat politique sur la légalisation du cannabis.

C) Synthèse

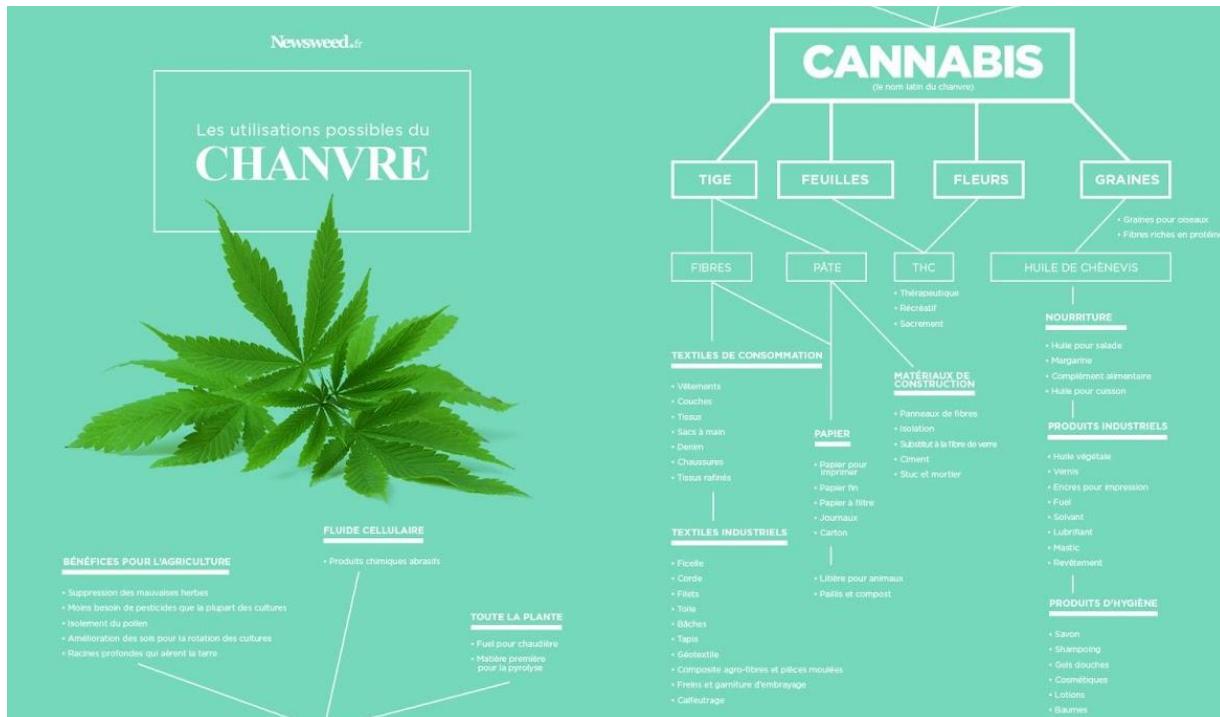
Dans la vidéo, chacune parle après l'autre, ce qui permet d'avoir les avis distinctement. Pour la député, il faut légaliser pour lutter contre le trafic et permettre de faire tomber le taux de consommation ou d'au moins pouvoir la contrôler. De plus, elle met en avant un nouvel argument qui est qu'une fois légalisé, l'insécurité pourrait diminuer dans

le pays. Pour elle, si le cannabis est légalisé, l'Etat pourrait faire davantage de prévention au même titre que le tabac ou l'alcool. Pour La maire de Marseille, il ne faut surtout pas légaliser. Pour elle, si on légalise le cannabis, les dealers vendront autre chose. Les dealers sont "des hommes d'affaires", ils ne laisseront pas leur business s'envoler et trouveront d'autres drogues à vendre. De plus, si l'Etat légalise le cannabis, il va devoir se mettre d'accord sur le taux de THC mis dans le cannabis "commercial" et selon elle, il ne correspondra pas aux attentes des consommateurs qui iront quand même chercher leurs drogue au marché noir.

II. Les différents usages du cannabis permettent-ils sa légalisation ?

1) Les usages industriels

Document 1 (secondaire) : Infographie des utilisations possibles du Chanvre. Newsweed.fr



[Source](#)

A) La démarche de recherche

Lorsque nous nous sommes questionnées sur les différents usages du cannabis, le terme "chanvre" est tout de suite revenu. Au cours de nos recherches sur ses usages industriels, nous avons remarqué qu'ils étaient très nombreux, nous voulions alors trouver un moyen plus clair et concis pour traiter cet aspect de la problématique. Après être tombées sur de multiples textes exhaustifs, trouver une infographie nous a semblé être un bon compromis, notamment parce qu'il s'agit d'un document visuel et plus facile à traiter lorsqu'il s'agit d'un sujet dense comme celui-ci. Aborder la question des usages industriels nous a paru pertinent, puisque étant nombreux, ils sont aussi très présents dans nos vies quotidiennes sans que nous le sachions pour autant.

B) Les critères de sélection du document

Nous avons choisi cette infographie, parce qu'elle représente tous les usages du cannabis dans les domaines industriels. L'infographie est bien construite avec un système de hiérarchisation des éléments, qui se met en place par la taille de la police d'écriture choisie pour les titres. L'infographie nous donne à voir de manière concise les différentes utilisations du cannabis. Ainsi, nous l'avons trouvé pertinente, puisqu'elle permet de mieux comprendre le rôle du cannabis et surtout de ne pas penser qu'il a pour seule destinée d'être fumé.

C) Synthèse

Bien présentée, l'infographie énumère de façon hiérarchique les différentes formes du cannabis, depuis son état brut, puis avant les transformations, et enfin après ces dernières, en listant les différentes formes sous lesquelles on peut la retrouver. Cette infographie se lit de haut en bas, ce qui facilite la lecture : on peut ainsi voir toutes les matières et objets composés de cannabis. En haut du document, on a aussi trois points qui nous exposent les bénéfices de la plante dans différents domaines.

2) Les usages médicinaux

Document 2 (secondaire) : Extrait de Cannabis : 10 usages thérapeutiques avérés ou à l'étude

"En France, un médicament à base de cannabis est autorisé (le Marinol, ou dronabinol). Il est prescrit contre des troubles de l'appétit et pour limiter les effets secondaires des chimiothérapies. Zoom sur les vertus médicales du cannabis, alors que sa légalisation fait toujours débat dans plusieurs pays.

De nombreuses études se sont penchées sur l'efficacité du cannabis thérapeutique et de ses composés, dont le THC. Voici 10 bénéfices du cannabis souvent évoqués dans la littérature scientifique ; notons que tous n'ont pas été formellement démontrés chez l'Homme.

1. Le cannabis préviendrait les crises d'épilepsie
2. Le cannabis stimule l'appétit
3. Du cannabis contre les effets secondaires des chimiothérapies
4. Le cannabis serait utile contre la dépression
5. Du cannabis pour lutter contre les douleurs chroniques
6. Du cannabis contre les tremblements de la maladie de Parkinson
7. Le cannabis limiterait la progression de la maladie d'Alzheimer
8. Le cannabis, efficace contre les douleurs de la sclérose en plaques ?
9. Le cannabis serait utile contre le glaucome
10. Le cannabis aurait des propriétés anti cancers"

[Source](#)

A) La démarche de recherche

Dans les débats pour la légalisation du cannabis, les bienfaits qu'aurait ce dernier sur la santé sont souvent un argument des pro-cannabis. Il s'agissait donc ici de s'intéresser aux usages médicinaux de cette substance, ce pourquoi nous avons commencé à chercher du côté des articles et études scientifiques. Cependant, la plupart des résultats ne traitaient qu'un seul des effets du cannabis sur la santé parmi d'autres. Nous avons ainsi élargi le champ de recherche pour trouver des documents moins centrés sur une pathologie en particulier et plus généraux.

B) Les critères de sélection du document

La forme de liste semblait plutôt pratique pour regrouper et y voir plus clair dans l'ensemble des effets du cannabis sur la santé. Malgré les pathologies abordées, l'article

reste simple et va à l'essentiel sans pour autant oublier d'indiquer les sources et les études ayant mené aux résultats exposés dans cette liste. De plus, le site web Futura Santé étant un magazine de santé, les informations relatées paraissent plutôt fiables malgré leur accessibilité au grand public.

C) Synthèse

Cet article nous apprend d'abord qu'un médicament contenant certains composants du cannabis existe déjà sur prescription en France. Cependant, il est prescrit dans de rares cas et pour certaines pathologies bien précises en lien avec le cancer ou le sida. Pourtant, si l'on en croit les diverses études citées dans l'article, le cannabis pourrait être la solution à d'autres maladies même si cela n'a pas encore été reconnu par le gouvernement français. Qu'il s'agisse du CBD, du THC ou encore d'autres molécules présentes dans le cannabis, ils pourraient soulager à la fois des maux physiques, mais aussi psychologiques. Effectivement, ces composants permettraient de ralentir les effets de certaines pathologies comme Alzheimer ou Parkinson. Au niveau de la douleur, un traitement à base de cannabis serait efficace pour les malades souffrant de sclérose en plaques, de glaucome ou de douleurs chroniques. Mais d'autres essais ont également démontré l'efficacité de cette substance pour la prévention des crises d'épilepsie, ainsi que dans les troubles de l'appétit et la dépression. Les propriétés anti-cancers du cannabis et le soulagement des effets secondaires des chimiothérapies qu'il apporte sont aussi avancés dans d'autres études. L'article montre alors que cette substance illicite pourrait soigner au moins partiellement certaines pathologies pour lesquelles la science a encore du mal à trouver une solution. Il faut noter cependant que quelques-unes de ces études n'ont pas été testées sur l'homme pour le moment.

3) Les usages récréatifs

Document 3 (secondaire) : Le poison des délinquants - Extrait de : Cannabis : on est accros depuis 5000 ans.

"Au tournant du XIXe siècle, les hygiénistes et la presse populaire vont s'allier pour ternir la réputation du cannabis. La Presse du 22 juin 1845 rapporte ainsi un triple meurtre à bord du navire L'Impératrice commis par des derviches défoncés au cannabis : « [...] Des derviches furent pris d'un accès de rage dont les suites furent terribles. En un clin d'œil, ils eurent tué un jeune Grec d'un coup de pistolet, poignardé un Arménien et l'agent que la Llyod entretient à Trébizonde [...]. Ils avaient commencé le carnage sans provocation. D'après la déclaration de quelques voyageurs, il paraît certain qu'ils s'étaient enivrés de haschisch. » Le chanvre est diabolisé, comme la cocaïne et l'opium. Pour autant, sa consommation ne décroît pas. Elle connaît même une véritable explosion dans les années 1960-1970. Les écrivains André Malraux, Henri Michaux, Jack Kerouac ou le trompettiste Louis Armstrong, tous goûtent à l'ivresse du haschisch. Du fumeur rasta au hippie, la marijuana devient synonyme de liberté, de révolte sociale et de contre-culture. En 1976, Libération publie un manifeste pour sa dépénalisation signé par 150 personnalités, parmi lesquelles Isabelle Huppert, Bernard Kouchner et Edgar Morin. Mais le public change peu à peu : aux côtés des artistes et des étudiants de classes aisées, on trouve des jeunes de milieux défavorisés, des chômeurs, des ouvriers... En se démocratisant, le haschisch devient, dans les années 1980, un fléau social. Les façons de le consommer évoluent aussi avec l'arrivée, entre autres, de la pipe à eau et de produits très concentrés en THC. « Désormais, on recherche une véritable défonce et plus seulement un moment de bien-être », résume Denis Richard, coauteur du Dictionnaire des drogues et des dépendances."

Source

A) La démarche de recherche

Les effets récréatifs du cannabis sont bien connus dans la culture populaire, mais nous cherchions un document qui nous expose comment ces effets étaient devenus aussi populaires en France. Un article de blog ou de revue populaire semblait donc propice pour l'illustrer, ce qui nous a mené à réduire notre champ de recherche.

B) Les critères de sélection du document

Cet extrait d'article illustre bien les effets récréatifs des usages du cannabis. Non seulement il expose les différents effets qui peuvent apparaître lors d'une utilisation récréative de cette drogue, mais aussi la perception qu'en a eu la société française lors de "l'âge d'or" de cette substance.

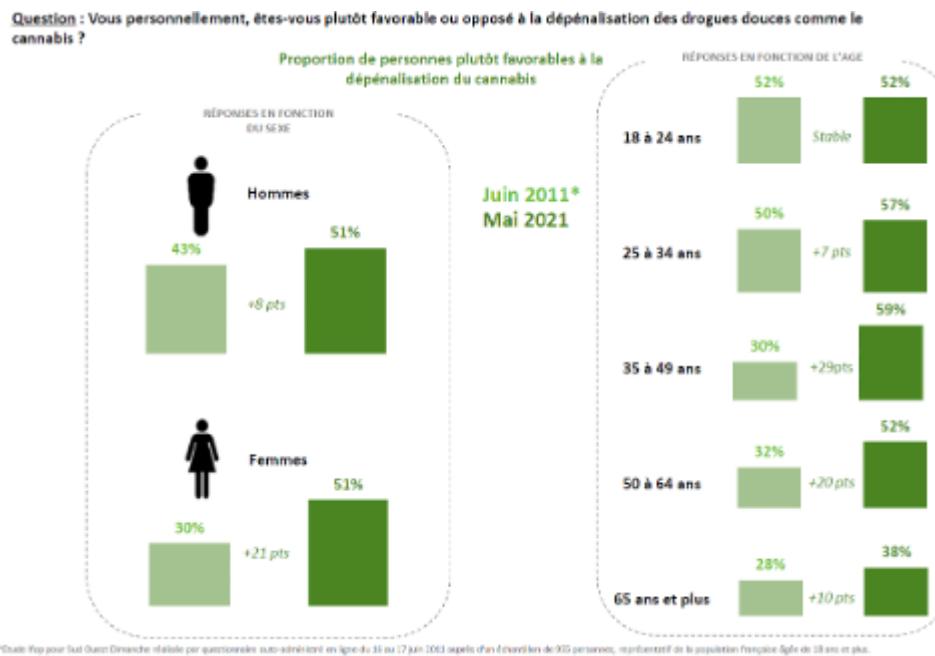
C) Synthèse

L'image du cannabis change avec la société. Si les déboires de certains consommateurs ont fait passer cette drogue pour une substance aussi dangereuse que d'autres drogues plus fortes, elle a surtout été synonyme de bien-être pendant la seconde moitié du XX^e siècle. Les différents mouvements prônant sa consommation l'ont fait devenir un phénomène de mode pendant un temps, mais sa trop grande popularité ont fait devenir le cannabis un fait socialement et négativement marqué, où les consommateurs en demandent de plus en plus.

III. Qui sont les Français favorables à la légalisation du cannabis ?

1) Vision globale de la population française

Document 1 (secondaire) : Graphique. L'adhésion à la dépénalisation du cannabis selon le sexe et l'âge, évolution depuis 2011



Source

A) La démarche de recherche

Pour répondre à la question sur la légalisation du cannabis, nous avions besoin de déterminer qui sont ceux qui y sont favorables, et même ceux qui s'y opposent. Nous avons donc cherché qui pouvait se cacher derrière ces opinions via des moteurs de recherches, mais les résultats étaient soit trop précis ou peu pertinents. Pourtant, lors de la lecture d'un article qui nous a été conseillé nous avons découvert cette infographie et avons décidé de la sélectionner.

B) Les critères de sélection du document

Cette image nous a parue pertinente par la simplicité des critères choisis pour exposer les faits. Sans prendre en compte les motivations ou l'expérience des personnes interrogées, cela permet de se rendre compte qu'il s'agit bien d'un débat de société qui touche tout le monde et que l'évolution de celle-ci peut amener à un changement des mœurs et des opinions de chacun.

C) Synthèse

Cette infographie donne la proportion d'adhésion à la dépénalisation du cannabis selon le sexe et l'âge et compare l'évolution de ces chiffres sur dix années, entre 2011 et 2021. On remarque que, quelque soit le sexe ou la tranche d'âge, les taux d'adhésion à une dépénalisation ont globalement augmenté. Cette tendance à la hausse touche surtout les

femmes et les personnes entre 35 et 49 ans. En revanche, les 18-24 ans, qui sont les plus gros consommateurs de cette substance, étaient à peine en majorité favorables à la dépénalisation il y a dix ans, ce qui n'a pas changé depuis.

2) Le militantisme et la lutte associative

Document 2 (secondaire) : Cette ex-policière explique pourquoi il faut légaliser le cannabis.
YouTube. Le Média



Source

A) La démarche de recherche

Bien que l'opinion publique soit partagée concernant la légalisation du cannabis, certains groupes de personnes luttent en faveur de celle-ci. Nous nous sommes donc posées la question des associations qui s'investissent dans ce combat. Pour en apprendre plus et mieux comprendre le sujet nous avons cherché dans les contenus disponibles sur YouTube, afin de trouver des vidéos explicatives ou des interviews de militants. Nous avons alors trouvé la vidéo de cette ex-policière désormais à la tête du collectif de police contre la prohibition.

B) Les critères de sélection du document

Lorsque nous menions nos recherches, nous ne cherchions pas forcément un point de vue policier pour aborder le sujet associatif. Mais en écoutant l'interview, le point de vue de l'ex-policière, son expérience et la création de ce collectif de police contre la prohibition, cela nous a semblé intéressant pour aborder cette partie du sujet. La vidéo alterne les explications de la militante avec des déclarations de politique, notamment celles de Gérald Darmanin, le ministre de l'intérieur.

C) Synthèse

La vidéo met surtout en avant le point de vue de l'ex-policière concernant la politique menée sur la possession et la consommation de cannabis. Elle commence par

expliquer que des études et des statistiques de terrain montrent que la politique de répression menée en France est inefficace. Cependant, la femme met en avant que si cette politique de répression est maintenue, c'est essentiellement parce que 56% de l'activité policière repose sur la répression de l'usage de stupéfiants. Elle affirme aussi que sur le terrain, c'est une politique qui ne fait pas du bien aux relations police-population et elle confie que si la police était débarrassée de cette charge, la situation conflictuelle s'améliorerait. Par la suite elle parle de la légalisation dans d'autre pays, notamment au Portugal, et rapporte que justement le taux de délinquance et le marché noir n'ont pas augmenté. Selon cette femme il vaut mieux "Taxer un produit de consommation courante plutôt que laisser les gens se le procurer au marché noir, c'est la voix de la raison". Dans une seconde partie de l'interview, l'ex-policière aborde la politique exercée par le ministre de l'intérieur, et la présidente du collectif nous décrit des discours irrationnels où le seul but serait de "vendre de la sécurité". Elle met plus en avant le fait qu'il s'agisse d'un argument politique pour convaincre l'opinion des électeurs, plutôt qu'une réelle envie de résoudre le problème de la délinquance en France. De même que l'amende forfaitaire votée dans le cadre de la dernière loi de réforme de la justice qui peut parfois être considérée comme de la "dépénalisation". Au contraire, elle nous explique que cette amende ne justifie plus le passage devant un juge et que le "délit" de posséder du cannabis, sera inscrit dans le casier judiciaire de la personne interpellée. Pour elle, toutes ces actions visent à mener une "répression accrue" et non justifiée.

3) Les consommateurs du cannabis thérapeutique

Document 3 (secondaire) : "C'est un traitement". Ces malades se battent pour la légalisation du cannabis médical. YouTube. BFMTV.



Source

A) La démarche de recherche

Depuis quelques mois, le gouvernement a mis en place un projet autour du cannabis thérapeutique en testant cette initiative sur des patients souffrant de douleurs persistantes et non traitables par des médicaments lambda. Nous voulions alors nous intéresser à la part de français qui ont recours au cannabis dans le cadre d'un traitement médical. Pour

donner la parole à ces Français, le format vidéo nous a semblé plus intéressant notamment pour avoir leurs avis et connaître plus précisément les raisons de cette consommation.

B) Les critères de sélection du document

Nous avons choisi cette vidéo, car elle présente deux consommatrices de cannabis à des fins médicales et thérapeutiques et l'avis d'un professionnel sur ces questions médicales. En suivant à travers ce court reportage la vie et le combat qu'elles mènent contre leur maladie, on en apprend plus sur le rôle du cannabis, mais aussi sur leur façon de se le procurer, alors qu'il est illégal en France. Il nous a paru important de mettre en avant ce point de vue, afin de comprendre ce qui a poussé le gouvernement à mettre en place une étude sur le cannabis thérapeutique. La vidéo nous permet aussi de mieux comprendre le combat autour de cette substance et comment il pourrait influencer le milieu thérapeutique en France.

C) Synthèse

La vidéo nous présente deux femmes, l'une est atteinte du Sida et fume du cannabis depuis 17 ans pour calmer ses douleurs. L'autre femme est maman d'un petit garçon atteint d'une maladie génétique, elle utilise le cannabis pour l'aider à calmer ses douleurs. Elles souhaiteraient rendre le cannabis légal, afin d'avoir accès librement à cet opiacé. Aujourd'hui elles sont obligées de se fournir illégalement ou de faire pousser la plante chez elles. Un professionnel interrogé dans le reportage affirme pourtant que de nombreuses études sur le cannabis pourraient faire ressortir des informations non négligeables concernant le traitement du cancer. Les deux femmes déplorent le fait d'être considérées en France comme des "droguées" et mettent en avant les bienfaits médicaux du cannabis. Il s'agit d'une vidéo qui interroge sur le caractère paradoxal de l'interdiction du cannabis en France, puisqu'il est toutefois autorisé comme traitement médical dans une dizaine de pays européens.

IV. Et si demain la France légalisait le cannabis ?

1) L'exemple du Canada

Document 1 (primaire) : Légalisation du cannabis récréatif au Canada : quel bilan ?
YouTube. France24.



[Source](#)

A) La démarche de recherche

En parlant de la légalisation du cannabis en France, il nous a semblé pertinent de prendre l'exemple d'un autre pays plus avancé sur les questions d'une telle légalisation. Nous voulions observer les changements et les réglementations en matière d'accessibilité, mais aussi l'évolution du taux de criminalité dans un pays où la population a accès au cannabis. Cependant, lors de nos recherches, nous avons remarqué que malgré la trentaine de pays ayant autorisé cette substance, il demeure peu de résultats sur l'efficacité de cette décision. De plus, il nous paraissait important de prendre l'exemple d'un pays au modèle économique proche du nôtre. C'est pour cela que nous avons pensé au format vidéo, puisqu'il donne la parole à plusieurs profils, des professionnels, mais aussi des citoyens. Le format vidéo permet aussi d'avoir accès à de courts reportages comme celui-ci, regroupant un maximum d'informations.

B) Les critères de sélection du document

Nous avons choisi ce document, parce qu'il s'agit d'un court reportage diffusé via un format vidéo. Le reportage filmé nous a semblé plus adapté au sujet, puisqu'il permet de retranscrire l'ambiance d'un lieu, mais aussi les avis de différentes personnes sur les questions de la légalisation du cannabis. Ici, il s'agit d'un reportage mené sous la forme d'une enquête de terrain. Celle-ci a pour but de faire un bilan sur la situation du Canada qui a légalisé le cannabis. Nous voulions vraiment trouver un reportage qui montre les aspects positifs et négatifs de cette légalisation dans un pays qui ressemble par ses valeurs, son modèle économique et politique au nôtre. Le bilan permet aussi de comparer et de donner une idée de l'efficacité ou non d'une légalisation du cannabis, surtout en France.

C) Synthèse

Le journaliste commence le reportage en nous montrant que le trafic illégal du cannabis est toujours présent au Canada, et se rend même au contact d'un dealer. L'objectif de cette démarche est de montrer que la légalisation du cannabis n'a pas effacé les trafics illégaux comme certains pourraient le penser. En raison des petits prix proposés par les dealers, certains Canadiens consomment encore cette drogue illégalement. Le journaliste se rend alors devant une boutique de cannabis autorisé par l'État et y interroge des passants. Plusieurs raisons sont exposées, les nombreuses ruptures de stocks et les prix plus élevés des boutiques de cannabis incitent certains consommateurs à regarder du côté de l'illégalité où ce serait "30% moins cher". Cependant en interrogeant des passants, mais aussi des professionnels, on se rend compte que les consommateurs sont plus intéressés par la vente légale, notamment parce que les substances vendues sont contrôlées par l'État. Du côté des professionnels, ils expliquent la hausse des prix par les différentes étapes de production, parfois coûteuses. Concernant l'avenir, les professionnels n'ont aucune inquiétude : avec l'émergence du cannabis thérapeutique de nouveaux marchés s'ouvrent et présagent une augmentation croissante des chiffres. La fin du reportage s'intéresse à l'investissement dans ce secteur qui atteindra cinq à dix milliards de dollars, plus seulement grâce aux fumeurs, mais surtout grâce au développement de produits cosmétiques, électroniques... Le dernier constat fait par le journaliste concerne le bilan fait par la police canadienne, qui pour le moment ne voit aucune augmentation des crimes et délits liés au cannabis.

2) Du point de vue juridique ?

Document 2 (secondaire) : Désengorger les tribunaux et les prisons. Extrait de Cannabis : 6 choses qui se passerait si la France légalisait la marijuana.

"Selon Terra Nova, la part des condamnations en justice liées aux stupéfiants est passée de 7,4 à 9,3 % entre 2009 et 2013. Cela s'explique par "la volonté des pouvoirs publics d'accroître la pression sur le commerce des stupéfiants, et la sévérité des juges". Légaliser le cannabis, c'est donc libérer des tribunaux qui peinent à traiter les dossiers qui s'amoncèlent.

Mais c'est aussi désengorger les prisons. Puisque moins de condamnations signifie également moins de détenus. En effet, l'Observatoire International des Prisons rapporte que la surpopulation carcérale en France atteint 115 %."

Source

A) La démarche de recherche

Nous voulions trouver un document avec des chiffres concrets, afin de donner une idée du système judiciaire actuel en France et notamment l'impact des stupéfiants comme le cannabis sur celui-ci. Nous avons trouvé beaucoup d'études intéressantes, particulièrement celle menée par Terra Nova et dont l'article que nous avons sélectionné reprend les idées.

B) Les critères de sélection du document

L'extrait que nous avons choisi s'appuie sur une étude d'une association française : Terra Nova. L'article reprend les chiffres de l'étude en exposant les faits de façon simple. Nous l'avons trouvé intéressant puisqu'il expose de manière concise le lien entre les chiffres

et les conséquences des condamnations liées aux stupéfiants sur le système judiciaire Français. Il donne aussi à réfléchir sur l'image que l'on se fait du cannabis, en nous questionnant sur notre système carcéral parfois trop sévère à tort concernant le cannabis et les condamnations infligées.

C) Synthèse

L'extrait expose à travers des chiffres une augmentation des condamnations liées aux stupéfiants passant de "7,4 à 9,3 % entre 2009 et 2013". Une augmentation en lien avec une justice sévère concernant la vente illégale de stupéfiants. Cependant, l'extrait met également en avant, que la légalisation du cannabis pourrait permettre de désengorger les prisons, mais aussi de réduire d'un point de vue administratif, le nombre de dossiers à traiter. Ainsi, l'extrait met en avant une légalisation du cannabis afin de lutter contre le marché illégal de stupéfiants. Une légalisation qui permettrait un allègement et un désengorgement des milieux carcéraux.

3) Du point de vue économique ?

Document 3 (secondaire) : Quels impacts économiques d'une légalisation du cannabis en France ? Bob Thomas

"En bref, l'Etat doit trouver un prix pouvant saturer deux conditions dont les logiques s'opposent entre elles. Si le prix est trop faible, la consommation et les pertes de recettes étatiques pourraient être inférieures à celles prévues. À l'inverse, s'il est trop fort, bien que bénéfique à première vue pour les recettes de l'Etat, ce prix pourrait laisser place à une part toujours croissante du marché illégal. Une possibilité serait d'utiliser un prix progressif, faible au début de la légalisation afin d'assécher le marché illégal, puis de plus en plus élevé pour réguler la consommation, le prix ne pouvant augmenter indéfiniment il reste toujours un prix optimal pour l'Etat à déterminer.

Une note antérieure du Conseil d'Analyse Économique avait réalisé ce travail de simulation et avait conclu sur un prix moyen du gramme de cannabis, sous forme d'herbe, de 9€. Ce dernier alertait également que ce prix ne pourrait en aucun cas couvrir la totalité des coûts destinés à la régulation de la consommation. Cette recette serait ainsi davantage synonyme d'allègement du budget de l'Etat, même si l'Etat serait dans une moindre mesure. Un allègement non-négligeable, puisque le Colorado, aux Etats-Unis, a enregistré plus d'un milliard de dollars de recettes liées au cannabis depuis sa légalisation en 2014.

L'élasticité prix d'un gramme de cannabis a fait l'objet de nombreuses études et celles-ci tablant sur une élasticité négative. En clair, plus le prix d'un gramme de cannabis augmente, moins il y aura de consommation de ce dernier, ce qui semble a priori logique. Ceci caractérise la courbe verte du graphique ci-après, soit la consommation. À 9€, dans l'hypothèse de la note du CAE, la consommation est au maximum, tout comme les recettes publiques, et les pertes et parts du marché illégal sont, elles, nulles. Cette situation est optimale. Au-delà, de 9€, de moins en moins de personnes achèteront, donc la décroissance de la courbe, et inversement pour la partie croissante de la courbe."

[Source](#)

A) La démarche de recherche

En nous demandant comment une légalisation du cannabis en France prendrait forme, nous voulions trouver des hypothèses en termes de chiffres dans le but d'être plus concret sur le plan économique. Au cours de plusieurs recherches, nous sommes tombées sur cet article, d'un étudiant en économie. L'approche étudiante nous a semblé être un bon élément, puisqu'il détaille ses propos en les expliquant de manière ludique.

B) Les critères de sélection du document

L'article présente plusieurs avantages, notamment celui d'utiliser d'autres sources pour appuyer et justifier ses propos. Les sources utilisées sont également visibles en fin d'article ce qui nous a mis en confiance. Sur le plan économique, nous avons trouvé qu'il était difficile de mettre la main sur des articles présentant des faits et hypothèses sans que l'opinion prenne le dessus. Cet article au contraire met en avant les recherches faites sur le sujet et en tire des hypothèses vérifiables, ce qui nous a convaincu. De plus, il date de l'année 2020 et propose des chiffres récents.

C) Synthèse

Cet extrait rapporte le prix idéal de la vente du cannabis sous forme d'herbe et le raisonnement suivi pour le déterminer dans le cas où la légalisation du cannabis entrerait en vigueur en France. À l'image du reportage sur la légalisation du cannabis au Canada, l'auteur nous explique qu'il faut trouver un juste milieu au niveau du prix. S'il est trop faible, l'État et les vendeurs ne pourraient pas profiter des bénéfices, mais s'il est trop élevé, c'est le marché illégal qui en profiterait. L'auteur propose alors l'idée de mettre en place un prix progressif, plutôt bas dans les premiers temps de la légalisation, et qui augmenterait avec le temps : cela pourrait faire disparaître le marché illégal. En se basant sur les écrits du Conseil d'Analyses Économiques, il est expliqué qu'un prix de vente fixé à 9 € maintiendrait les chiffres de consommation à leur maximum, en observant du même coup une hausse des recettes publiques de l'État, et une baisse des parts du marché illégales à un taux de recettes quasiment nulles.

Conclusion

Le débat sur la légalisation du cannabis est complexe et c'est pour cette raison qu'il suscite autant de discussion depuis le XX^{ème} siècle. Si l'efficacité de certains usages du cannabis en médecine a été prouvée par la science, la mise en place de médicaments sur la base de cette plante sur le marché peut entraîner une confusion entre ce qui est prohibé ou non. Effectivement, il existe en fait certains produits dérivés du cannabis qui sont autorisés sous condition, d'autres qui restent illégitimes, tandis que d'autres font partie d'un flou juridique qui n'en interdit pas l'accès, mais ne l'autorise pas pour autant. Cette différence entre les produits vient des paramètres concernant leur production et leur utilisation, il faut jouer sur les quantités de chaque substance pour obtenir une un résultat avec les effets escomptés tout en restant raisonnable dans l'usage de cette drogue. Et c'est cette question du raisonnable qui pose tout le problème de la dépénalisation du cannabis. Où fixer la limite ? Si le débat dure depuis si longtemps, c'est parce que le potentiel des divers usages du cannabis est perçu par certains, mais il s'agit aussi de s'accorder sur les taux et les proportions de molécules psychotropes possiblement envisageables pour ne pas porter cette dépénalisation vers une politique prônant l'usage de drogues récréatives. En dehors du côté éthique de cette question qui pourrait devenir de l'ordre de la santé publique, c'est le pan économique qui donne à réfléchir, tout comme le champ politique.

La question de la légalisation du cannabis dépend donc de la mise en place de compromis, et surtout d'ajustements quant à la mise à disposition d'un produit avec un tel potentiel à la fois éventuellement bénéfique, mais aussi dangereux. Certains pays ont déjà passé ce cap, il reste donc à la France de voir si elle trouve le juste milieu et décide de mettre fin au débat.

Bibliographie

Beck, F., & Obradovic, I. (2017). Le cannabis en France. Totem ou tabou ? *Esprit*, 72.

<https://www.cairn.info/revue-esprit-2017-2-page-72.htm>

Campbell, J. (2018, Janvier 22). "C'est un traitement." Ces malades se battent pour la légalisation du cannabis médical. YouTube.

<https://www.youtube.com/watch?v=j-w1blEesPY>

Cannabis : 10 usages thérapeutiques avérés ou à l'étude. (2019, Mai 28). Futura-Sciences.

<https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/medecine-cannabis-10-usages-therapeutiques-averes-etude-61144/>

Cannabis : 6 choses qui se passeraient si la France légalisait la marijuana. (n.d.).

Neonmag.fr.

<https://photo.neonmag.fr/cannabis-6-choses-qui-se-passeraient-si-la-france-legalisait-la-marijuana-33538#legaliser-le-cannabis-qu-est-ce-que-ca-changerait-590354>

Cette ex-policière explique pourquoi il faut légaliser le cannabis. (2020, Septembre 9).

YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=f69Ag5hmLmM>

Dépénalisation du cannabis : la longue marche de l'opinion. (n.d.). Fondation Jean-Jaurès.

<https://www.jean-jaures.org/publication/depenalisation-du-cannabis-la-longue-marche-de-lopinion/>

Duel : pour ou contre une légalisation du cannabis ? (2021, Septembre 1). Franceinfo.

https://www.francetvinfo.fr/sante/drogue-addictions/cannabis/video-duel-pour-ou-contre-une-legalisation-du-cannabis_4756275.html

Hereisjonas.com. (n.d.). *Les utilisations possibles du chanvre* [Infographie]. Newsweed.fr.

<https://www.newsweed.fr/wp-content/uploads/2016/03/utilisations-chanvre.jpg>

Légalisation du cannabis récréatif au Canada : quel bilan? (2019, Juin 26). YouTube.

<https://www.youtube.com/watch?v=5TzuoAWC-80>

Parquet, K. (2017, Octobre 7). *Cannabis : on est accros depuis 5000 ans. Ça m'intéresse.*

[https://www.caminteresse.fr/economie-societe/cannabis-on-est-accros-depuis-5000-an
s-1171403/](https://www.caminteresse.fr/economie-societe/cannabis-on-est-accros-depuis-5000-ans-1171403/)

Pour ou contre la légalisation du cannabis. Les 100. (2021, Janvier 29). YouTube.

<https://www.youtube.com/watch?v=AG0oLGXTi7Y>

Simon, C., & Benoît, D. (2021, Mai 5). *Cannabis, CBD et politique pénale : la légalisation en débat. Par Caroline Simon-Provo, Avocate et Benoît Le Dévédec, Juriste.* Village de la Justice.

<https://www.village-justice.com/articles/cannabis-politique-penale-legalisation-debat,39184.html>

Thomas, B. (2020, mai 06). *Quels impacts économiques d'une légalisation du cannabis en France ?* Oeconomicus.

[https://oeconomicus.fr/quels-impacts-economiques-dune-legalisation-du-cannabis-en-f
rance/](https://oeconomicus.fr/quels-impacts-economiques-dune-legalisation-du-cannabis-en-france/)

ANNEXES

Grilles d'évaluation de la fiabilité d'un site Internet ou d'une ressource en ligne

Nom de l'étudiant (e) : Emeline ROLLAND

Ce travail est réalisé en cours de TD n°3 et devra être inséré dans le dossier final ; il entrera en compte dans l'évaluation du dossier documentaire

Adresse URL du site / de la page / ressource : <https://www.jean-jaures.org/publication/dépenalisation-du-cannabis-la-longue-marche-de-l'opinion/>

Date de consultation : _20_ / _12_ /2021

QUESTIONS	COMMENTAIRES ARGUMENTES
Auteur.e de la ressource en ligne	
1. Peut-on identifier l'auteur.e (personne ou collectif) du site/de la page /de la ressource ?	Oui, indiqué au début de l'article
2. Quel sont son statut et ses compétences ?	Non précisé explicitement mais implicitement il est possible de deviner qu'il travail pour l'Ifop
3. L'auteur.e est-il-elle joignable ? Son adresse électronique est-elle mentionnée ?	Non, pas sur la page
4. S'agit-il d'un site institutionnel, associatif, commercial, d'une page personnelle ?	Site institutionnel d'une fondation politique
5. Quel est le public visé ?(tous publics, spécialisé...)	Tout public
6. Quelle est la notoriété du site ? de l'auteur.e (individu ou collectif) ?	Site reconnu comme sérieux, plutôt marqué politiquement. Auteur issu de formations en politique
Contextualisation de la ressource / organisation du site	
1. La navigation dans le site est-elle facile ? Est-il possible de naviguer dans le site sans s'y perdre ? (Boutons de retour, page d'accueil, ascenseur, sommaires ...)	Navigation facile, organisation claire avec un menu et des rubriques simples
2. Y-a-t-il des rubriques ? Facilement accessibles ? Bien organisées ?	Oui, que ce soit dans le menu ou lors de la navigation sur le site
3. Existe-t-il des instruments de recherche interne (moteur, index...) ?	Oui, un moteur de recherche
4. Rapidité de chargement du site, des pages, des illustrations ?	Efficace
Contenu de la ressource	
1. Le niveau de langue employé est-il conforme au contexte de production/ publication de l'information ?	Oui
2. Si il y a des illustrations (images fixes ou animées) ajoutent-elles de la valeur au contenu ?	Oui
3. Y a-t-il de la publicité ? En quantité ? La publicité nuit-elle à la compréhension, à la lecture ?	Aucune, seulement des liens vers des documents similaires à la toute fin de la ressource
4. Les références des informations ou illustrations sont-elles citées explicitement ? (= a-t-on la possibilité de vérifier les informations et d'en connaître la source ?)	Oui

Grille d'évaluation de la fiabilité d'un site Internet ou d'une ressource en ligne

5. La date de publication ou de mise à jour est-elle disponible ? Récente ? MAJ fréquentes ?	Une date de publication est présente mais pas de précision sur les mises à jour
6. Design du site et/ou de la ressource ? (Choix des couleurs, homogénéité de la mise en forme, qualité de la lisibilité ...)	Site et articles sobres, mise en forme claire et aérée : la lecture est facile et fluide
Utilité pour ma recherche / pertinence et valeur de la ressource	
1. Les informations apportent-elles quelque chose de spécifique, de particulier, de neuf : plus-value de l'information consultée ?	Oui
2. Ce document répond-il à l'ensemble ou seulement à une partie de mon sujet ? Ce document est-il utile pour mon travail ?	Apporte des informations utiles à différentes idées abordées dans notre plan
3. L'information correspond-elle à mon besoin d'information ? (= critère de pertinence par rapport à une exploitation possible de l'information consultée)	Oui
Evaluation finale et globale du document	
Au vu de ces différents éléments, j'estime que ce site / cette page / cette ressource est de qualité : <i>[tracer les mentions inutiles]</i>	
Très bonne / Bonne / Passable / Sans intérêt	
Utile / Inutile	
Justifiez rapidement votre appréciation :	
Le document se base sur des sources de qualité et apporte des chiffres clés sur la question de la légalisation du cannabis en les expliquant clairement et simplement.	

Adaptation d'une grille intitulée : Peut-on se fier à une ressource internet ? In *Recherche d'info, optimiser sa recherche d'info*, 27/08/2006 [nouvelle consultation 10/2021], disponible : <http://lewebpedagogique.com/recherchedinfo/peut-on-se-fier-a-une-ressource-internet/>

et Université de Tours, Evaluer l'information disponible sur Internet, mis à jour 18/03/2020, [consultation 10/2021], disponible : <https://www.univ-tours.fr/bibliotheques/formation-documentaire/evaluer-linformation-disponible-sur-internet>

Nom de l'étudiant (e) : Nogueira Silva, Louna

Ce travail est réalisé en cours de TD n°3 et devra être inséré dans le dossier final ; il entrera en compte dans l'évaluation du dossier documentaire

Adresse URL du site / de la page / ressource
<https://oeconomicus.fr/quels-impacts-economiques-dune-legalisation-du-cannabis-en-france/>

Date de consultation : 22 / 11 / 2021

QUESTIONS	COMMENTAIRES ARGUMENTÉES
Auteur.e de la ressource en ligne	
1. Peut-on identifier l'auteur.e (personne ou collectif) du site/de la page /de la ressource ?	L'auteur de l'article est identifiable sous le nom de Bob Thomas.
2. Quel est son statut et ses compétences ?	L'auteur est étudiant à l'université Paris Dauphine en sciences des organisations.
3. L'auteur.e est-il-elle joignable ? Son adresse électronique est-elle mentionnée ?	Nous ne retrouvons aucunes informations pour le contacter. Seulement son nom et son statut.
4. S'agit-il d'un site institutionnel, associatif, commercial, d'une page personnelle ?	Le site est un journal inter-universitaire dédié à l'économie. Il est rédigé par une trentaine d'étudiants.
5. Quel est le public visé ?(tous publics, spécialisé...)	Le site est un journal dédié à l'économie et il a pour but de rendre les sciences économiques accessibles pour tous. Il semble être destiné à un public amateur de sujets liés à l'actualité de l'économie. De plus, étant une initiative universitaire, les étudiants sont également visés.
6. Quelle est la notoriété du site ? de l'auteur.e (individu ou collectif) ?	La notoriété semble surtout universitaire, les rédacteurs sont tous des étudiants et leurs partenaires sont aussi liés au monde universitaire.
Contextualisation de la ressource / organisation du site	
1. La navigation dans le site est-elle facile ? Est-il possible de naviguer dans le site sans s'y perdre ? (Boutons de retour, page d'accueil, ascenseur, sommaires ...)	L'utilisation du site est fluide. La page d'accueil est accessible en cliquant sur le nom du journal. On retrouve aussi le sommaire du site sous la forme d'une barre centrale qui reste apparente sur toutes les pages du site. De manière générale le site est intuitif, lorsque l'on pose la souris sur la barre centrale un menu déroulant apparaît.
2. Y-a-t-il des rubriques ? Facilement accessibles ? Bien organisées ?	On retrouve cinq rubriques dont une rubrique « catégories » qui fait office d'index. Elle répertorie et classe tous les thèmes abordés dans l'ordre alphabétique. Les thèmes apparaissent sur chaque article ce qui permet de faciliter la recherche et le classement.
3. Existe-t-il des instruments de recherche interne (moteur, index...) ?	Le site dispose d'un moteur de recherche qui permet d'accéder aux contenus du site.
4. Rapidité de chargement du site, des pages, des illustrations ?	Le site est rapide, moins d'une seconde pour accéder au résultat de sa requête. Il dispose également de nombreuses illustrations, dont certaines animées, qui apparaissent lorsque l'on passe la souris sur le nom d'un article.
Contenu de la ressource	

1. Le niveau de langue employé est-il conforme au contexte de production/ publication de l'information ?	On retrouve majoritairement un langage clair avec des expressions et références « économiques ».
2. Si il y a des illustrations (images fixes ou animées) ajoutent-elles de la valeur au contenu ?	La plupart des illustrations/images utilisées servent le contenu. Ce sont majoritairement des images utilisées en bannière d'articles ou des graphiques en rapport avec le contenu.
3. Y a-t-il de la publicité ? En quantité ? La publicité nuit-elle à la compréhension, à la lecture ?	On ne retrouve pas de publicité sur le site.
4. Les références des informations ou illustrations sont-elles citées explicitement ? (= <i>a-t-on la possibilité de vérifier les informations et d'en connaître la source ?</i>)	Chaque illustration dispose d'une légende, illustrant : le lieu, la date et la source s'il ne s'agit pas d'une création personnelle.
5. La date de publication ou de mise à jour est-elle disponible ? Récente ? MAJ fréquentes ?	La date de publication est disponible en haut de l'article. Une date récente puisque l'article a été publié le 6 mai 2020.
6. Design du site et/ou de la ressource ? (Choix des couleurs, homogénéité de la mise en forme, qualité de la lisibilité ...)	Le design du site est simple, avec trois couleurs dominantes : le noir, le blanc et le rouge. Les articles sont lisibles avec une police d'écriture sans empâtement. Certains mots importants sont mis en gras ce qui permet d'adopter une lecture rapide et d'identifier les mots clés. Les titres des parties sont en rouge, ce qui donne une structure au contenu de l'article.
Utilité pour ma recherche / pertinence et valeur de la ressource	
1. Les informations apportent-elles quelque chose de spécifique, de particulier, de neuf : plus-value de l'information consultée ?	L'article porte sur les impacts économiques d'une légalisation du cannabis en France et il aborde le sujet en s'appuyant sur des études déjà publiées. Le point en plus, c'est qu'il explique la situation économique avec un langage simple et scolaire comme un cours qui pourrait nous être enseigné. Il confronte les sources importantes sur ce sujet, mais l'illustre par des exemples. De plus, il traite de toutes les problématiques que la France pourrait rencontrer en cas de légalisation.
2. Ce document répond-il à l'ensemble ou seulement à une partie de mon sujet ? Ce document est-il utile pour mon travail ?	Ce document, répond à l'ensemble de la partie sur l'économie d'une légalisation du cannabis en France, que l'on souhaite traiter. Il est donc utile.
3. L'information correspond-elle à mon besoin d'information ? (= critère de pertinence par rapport à une exploitation possible de l'information consultée)	Cet article, répond à mon besoin d'information, il m'apporte des informations précises et vérifiées grâce à une bibliographie en bas de page. Il me permet d'apprendre des informations nouvelles et n'est pas redondant comme d'autres documents sur le sujet. Enfin, la publication récente de l'article constitue aussi, un critère positif, puisqu'il permet d'avoir des informations récentes sur le sujet.
Évaluation finale et globale du document	
Au vu de ces différents éléments, j'estime que ce site / cette page / cette ressource est de qualité : [rayer les mentions inutiles]	
Très bonne / Bonne / Passable / Sans intérêt	
Utile / Inutile	
Justifiez rapidement votre appréciation :	

Bien qu'il s'agisse d'un article universitaire rédigé par un étudiant en formation, le contenu de cette ressource est qualitatif. Les propos sont justifiés et les sources sont citées à la fin de l'article. L'auteur s'appuie sur des informations vérifiées et en explique le sens en illustrant ses propos par des exemples.

Adaptation d'une grille intitulée : Peut-on se fier à une ressource internet ? In *Recherche d'info, optimiser sa recherche d'info*, 27/08/2006 [nouvelle consultation 10/ 20121], disponible : <http://lewebpedagogique.com/recherchedinfo/peut-on-se-fier-a-une-ressource-internet/>

et Université de Tours, Evaluer l'information disponible sur Internet, mis à jour 18/03/2020, [consultation 10/2021], disponible :

<https://www.univ-tours.fr/bibliotheques/formation-documentaire/evaluer-linformation-disponible-sur-internet>

Nom de l'étudiant (e) : Becic Alexia

Ce travail est réalisé en cours de TD n°3 et devra être inséré dans le dossier final ; il entrera en compte dans l'évaluation du dossier documentaire

Adresse URL du site / de la page / ressource

https://www.francetvinfo.fr/sante/drogue-addictions/cannabis/video-duel-pour-ou-contre-une-legalisation-du-cannabis_4756275.html

Date de consultation : _22__ / _11__ / __2021__

QUESTIONS	COMMENTAIRES ARGUMENTES
Auteur.e de la ressource en ligne	
1. Peut-on identifier l'auteur.e (personne ou collectif) du site/de la page /de la ressource ?	Nous pouvons identifier le collectif qui a réalisé la vidéo avec le nom du journal qui est à l'origine de la vidéo.
2. Quel est son statut et ses compétences ?	Brut est un journal en ligne dont le directeur de production est Guillaume Lacroix. Il est diplômé de l'institut d'étude politique de Grenoble et formé par le groupe TF1.
3. L'auteur.e est-il-eelle joignable ? Son adresse électronique est-elle mentionnée ?	Il n'y a aucune information pour contacter l'auteur de l'article.
4. S'agit-il d'un site institutionnel, associatif, commercial, d'une page personnelle ?	Le site est France info. C'est un site d'actualités.
5. Quel est le public visé ?(tous publics, spécialisé...)	Le site est dédié à tous. Nous pouvons y trouver des actualités sur plusieurs sujets ou centres d'intérêts.
6. Quelle est la notoriété du site ? de l'auteur.e (individu ou collectif) ?	Ils ont une bonne notoriété. En 2020, il y a eu 1.65 milliards de visites sur leur site internet.
Contextualisation de la ressource / organisation du site	
1. La navigation dans le site est-elle facile ? Est-il possible de naviguer dans le site sans s'y perdre ? (Boutons de retour, page d'accueil, ascenseur, sommaires ...)	L'utilisation du site est plutôt simple, il y a une barre avec les différentes catégories ce qui nous permet de trouver rapidement ce que nous cherchons.
2. Y-a-t-il des rubriques ? Facilement accessibles ? Bien organisées ?	Oui les rubriques sont affichées en barre fixe dans l'entête du site.
3. Existe-t-il des instruments de recherche interne (moteur, index...) ?	Le site dispose d'un moteur de recherche permettant de trouver facilement des articles à partir de mots clés.
4. Rapidité de chargement du site, des pages, des illustrations ?	Le site est très fluide, les pages chargent rapidement.
Contenu de la ressource	
1. Le niveau de langue employé est-il conforme au contexte de production/ publication de l'information ?	Les femmes ont un langage plutôt soutenu, qui est à la hauteur de leur statut.
2. Si il y a des illustrations (images fixes ou animées) ajoutent-elles de la valeur au contenu ?	Il n'y a pas d'images, seulement la vidéo et son résumé.
3. Y a-t-il de la publicité ? En quantité ? La publicité nuit-elle à la compréhension, à la lecture ?	Oui, il y a des contenus sponsorisés tout en bas du site ce qui ne gêne pas la lecture des articles.
4. Les références des informations ou illustrations sont-elles citées explicitement ? (= a-t-on la possibilité de vérifier les informations et d'en connaître la source ?)	Il n'y a pas d'illustrations ni de références clairement exprimées.

5. La date de publication ou de mise à jour est-elle disponible ? Récente ? MAJ fréquentes ?	La date de publication est mentionnée tout en haut de l'article. Il a été publié le 09 Septembre 2021.
6. Design du site et/ou de la ressource ? (Choix des couleurs, homogénéité de la mise en forme, qualité de la lisibilité ...)	le design est épuré, tout est clair et lisible. Le site utilise des touches de jaune pour mettre en avant certains éléments du site comme les boutons de partage et le rouge pour la catégorie "en live" pour voir les actualités en direct.
Utilité pour ma recherche / pertinence et valeur de la ressource	
1. Les informations apportent-elles quelque chose de spécifique, de particulier, de neuf : plus-value de l'information consultée ?	La vidéo et l'article sont intéressants par sa dimension politique. Les deux personnes interviewées font partie de la vie politique du pays puisqu'une est députée LREM et l'autre est la maire de Marseille.
2. Ce document répond-il à l'ensemble ou seulement à une partie de mon sujet ? Ce document est-il utile pour mon travail ?	Ce document répond à une partie du sujet puisqu'il expose seulement les conditions juridiques de la légalisation.
3. L'information correspond-elle à mon besoin d'information ? (= critère de pertinence par rapport à une exploitation possible de l'information consultée)	Cet article est pertinent pour mes recherches parce qu'il oppose directement deux points de vue différents ce qui me permet d'avoir des arguments qui se répondent. Dans un autre document, j'aurai pu avoir seulement la vision d'une personne pour la légalisation ou une personne contre. Ici, nous avons une vue d'ensemble.
Évaluation finale et globale du document	
Au vu de ces différents éléments, j'estime que ce site / cette page / cette ressource est de qualité : [rayer les mentions inutiles]	
Très bonne / Bonne / Passable / Sans intérêt	
Utile /Inutile	
Justifiez rapidement votre appréciation :	
L'article est fondé sur une vidéo mais elle reste pertinente du point de vue objectif que le journal adopte. Elle met en avant les conditions politiques qu'engendrerait la légalisation du cannabis.	

Adaptation d'une grille intitulée : Peut-on se fier à une ressource internet ? In *Recherche d'info, optimiser sa recherche d'info*, 27/08/2006 [nouvelle consultation 10/ 20121], disponible : <http://lewebpedagogique.com/recherchedinfo/peut-on-se-fier-a-une-ressource-internet/>

et Université de Tours, Evaluer l'information disponible sur Internet, mis à jour 18/03/2020, [consultation 10/2021], disponible :

<https://www.univ-tours.fr/bibliotheques/formation-documentaire/evaluer-linformation-disponible-sur-internet>